

Prisons surpeuplées, un mal belge

■ En queue du peloton européen, la Belgique est en mauvaise compagnie.

La surpopulation carcérale diminue depuis 2011 en Europe, selon les statistiques 2014 récoltées et traitées par l'Institut de criminologie et de droit criminel de Lausanne (Suisse) pour le compte du Conseil de l'Europe.

Les prisons européennes comptaient 99 détenus pour 100 places en 2011, pour 94 détenus en 2014. La Belgique, restait largement au-dessus de ces chiffres avec 129 détenus en 2014. Le cabinet du ministre de la Justice a toutefois

tenu à nuancer : la situation s'est améliorée. En février 2016, la Belgique comptait 11 076 détenus pour 9 903 places (11,8% de surpopulation).

La Belgique enregistre également un taux de suicides de détenus particulièrement marquant. En 2013, 11 suicides pour 10 000 prisonniers y ont été recensés, la moyenne européenne étant de 7,6.

41% de détenus étrangers

On notera par ailleurs que 21,7% de la population carcérale totale est constituée de ressortissants étrangers, 34,6% d'entre eux venant d'un pays de l'Union européenne.

Ce pourcentage augmente dans les pays d'Europe du sud

et occidentale, la Belgique atteignant pour sa part un taux de 41%, selon les statistiques du Conseil de l'Europe.

Ces dernières montrent en outre un léger recul des peines très courtes, les emprisonnements de moins d'un an étant passés de 17% du total en 2012 à 16% en 2013. Parallèlement, les peines de plus de 10 ans sont passées de 11,2 à 14,3%.

Les affaires liées à la drogue restent la première cause d'emprisonnement (16,5%), devant les vols (14%), les vols avec violence (13,1%) et les homicides (12,3%).

Le coût moyen d'un détenu était de 99 euros par jour en 2013, un montant supérieur à celui dépensé en 2012 (97 euros). (D'après Belga)